

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 05/11/2025 - 10556 - 2012 B 00500 - 751 037 656 - A3D ENERGIE

**Certifié conforme
à l'original**

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	15 000	15 000	15 000
		TOTAL	15 000	15 000	15 000
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	400	400	
		TOTAL	400	400	
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés	80	80	80
		Prêts Autres immobilisations financières			
		TOTAL	80	80	80
	Total de l'actif immobilisé		15 480	400	15 080
	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises			
		TOTAL			
Actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	16 552	16 552	16 862
		TOTAL	16 552	16 552	16 862
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Instruments de trésorerie Disponibilités	3 684	3 684	1 474
		TOTAL	3 684	3 684	1 474
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		20 237		20 237	18 336
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		35 717	400	35 317	33 416
Renvois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients		



SARL A3D ENERGIE

Bilan passif

31/12/2024

01/12/2024 à 11h30
15/12/2024

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	29 274	20 207
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 139	9 067
	Situation nette avant répartition	31 414	30 274
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		31 414	30 274
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		412
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		412
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 592	1 689
	Dettes fiscales et sociales	310	1 039
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		3 903	2 729
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		3 903	3 141
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		35 317	33 416
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		3 903	3 141
(3) dont emprunts participatifs			412

Edité à partir de Loop V5.30.5



SAFIR EXPERTISE

49 Rue Raoul Blanchard 59500 DOUAI

55035

Page : 5 / 28



		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	32 319		32 319	43 404
	Chiffre d'affaires net	32 319		32 319	43 404
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			0	0
	Total			32 320	43 404
	Marchandises Achats			16 232	21 546
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			14 142	11 088
Charges d'exploitation (2)	Impôts, taxes et versements assimilés			605	734
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations - sur immobilisations				
	d'exploitation - sur actif circulant				
	- pour risques et charges				
	Autres charges			2	41
	Total			30 981	33 410
Résultat d'exploitation A				1 338	9 994
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			2	1
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			2	1
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Résultat financier D				2	1
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (E = A + B - C + D)				1 340	9 996





		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		201	929
BÉNÉFICE OU PÉRIE (E + F - G - H)		1 139	9 067
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



A3D ENERGIE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence Les Hirsons, 72 rue Eugène Mordacque à Liévin (62800)
RCS Béthune : 751 037 656

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Proposition d'affectation des résultats par le Gérant

Le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 1 139 euros serait affecté comme suit :

	€
Bénéfice de l'exercice	1 139
Report à nouveau	29 274
Résultat distribuable	30 413

Réserve légale	100
Dividendes	15 000
Le solde en « Report à nouveau »	15 313

L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé, au titre des trois exercices précédents, aux distributions de dividendes suivants :

Exercice 2021 :	Néant
Exercice 2022 :	Néant
Exercice 2023 :	Néant

Résolution décidée par l'associé unique en date du 30 Juin 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 1 139 euros comme suit :

	€
Bénéfice de l'exercice	1 139
Report à nouveau	29 274
Résultat distribuable	30 413

Réserve légale	100
Dividendes	15 000
Le solde en « Report à nouveau »	15 313

L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé, au titre des trois exercices précédents, aux distributions de dividendes suivants :

Exercice 2021 :	Néant
Exercice 2022 :	Néant
Exercice 2023 :	Néant

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DJ 00

A3D ENERGIE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence Les Hirsons, 72 rue Eugène Mordacque à Liévin (62800)
RCS Béthune : 751 037 656

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente juin, à onze heures trente, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 10 parts sociales soit 100 % des parts formant le capital.

L'assemblée est présidée par M. Dominique DROLO, gérant.

Me Georges Baratto, Avocat conseil de la société, remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport spécial du Gérant ;
- les comptes annuels et l'inventaire au 31 décembre 2024.
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;

D. J 

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et du rapport sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce

Il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice 1 139 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est :

D. J - adoptée à l'unanimité

~~- adoptée à la majorité de voix contre voix~~

DD

~~- rejetée par voix contre voix~~

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 1 139 euros comme suit :

	€
Bénéfice de l'exercice	1 139
Report à nouveau	29 274
Résultat distribuable	30 413
Réserve légale	100
Dividendes	15 000
Le solde en « Report à nouveau »	15 313

L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé, au titre des trois exercices précédants, aux distributions de dividendes suivants :

Exercice 2021 : Néant
Exercice 2022 : Néant
Exercice 2023 : Néant

Cette résolution, mise aux voix, est :

- adoptée à l'unanimité

~~- adoptée à la majorité de voix contre voix~~

~~- rejetée par voix contre voix~~

DD D. J

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées le cas échéant.

Cette résolution, mise aux voix, est :

- adoptée à l'unanimité

~~- adoptée à la majorité de voix contre voix~~

~~- rejetée par voix contre voix~~

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est :

- adoptée à l'unanimité

~~- adoptée à la majorité de voix contre voix~~

~~- rejetée par voix contre voix~~

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

Les associés

Monsieur Dominique DROLO



Monsieur Julien DROLO



